



# CHAMPVANS

infos

N° 310  
Hiver 2024

*Le Maire et les conseillers municipaux seront heureux  
de vous accueillir pour la cérémonie des vœux  
Mardi 21 janvier à 18h  
à la salle des fêtes*



## DOSSIER

La sécurité des biens et  
des personnes

Page 8

## ÇA BOUGE À CHAMPVANS

TRIDOO  
sur la ZAE

Page 10

## ACTUALITÉS

Mise en service du pont  
SNCF rue de Monnières

Page 11

# AGENDA

## JANVIER

<b>Samedi 11</b>	<b>Thé dansant de l'Amicale de Pétanque</b> <i>14h30 - Salle des fêtes</i>
<b>Dimanche 12</b>	<b>Super Loto de l'Amicale de Pétanque</b> <i>12h00 - Salle des fêtes</i>
<b>Mardi 21</b>	<b>Les vœux du Maire</b> <i>18h00 - Salle des fêtes</i>
<b>Samedi 25</b>	<b>Fondue du Foyer Rural</b> <i>19h30 - Salle des fêtes</i>

## FÉVRIER

<b>Lundi 3</b>	<b>Apéro-lectures</b> <i>Gratuit - dès 16 ans - sans inscription</i> <i>18h00 - Médiathèque Raymond Lefèvre</i>
<b>Dimanche 23</b>	<b>Bourse aux greffons-Journée Biodiversité</b> <i>proposées par les Croqueurs de Pommes</i> <i>9h à 12h et de 14h à 17h - Salle des fêtes</i>

## MARS

<b>Sam. Dim 1<sup>er</sup> - 2</b>	<b>Salon Vins &amp; Saveurs</b> <i>Samedi 14h à 19h - Dimanche 10h à 17h</i> <i>Salle des fêtes</i>
<b>Lundi 10</b>	<b>Apéro des Lecteurs « Vers l'infini et l'au-delà »</b> <i>pour tous publics dès 12 ans sur inscription</i> <i>18h00 - Médiathèque Raymond Lefèvre</i>
<b>Mercredi 19</b>	<b>Atelier d'écriture « Le volcan du Printemps »</b> <i>pour tous publics sur inscription</i> <i>16h00 - Médiathèque Raymond Lefèvre</i>
<b>Samedi 15</b>	<b>Soirée Cabaret du BJAZZ Big Band</b> <i>20h17 - Salle des fêtes</i>
<b>Ven. Sam. Dim. 21-22-23 28-29-30</b>	<b>Soirées Théâtre avec la troupe Lé Zan Portepièce</b> <i>du Foyer Rural - - Vendredis &amp; Samedis 20h30 -</i> <i>Dimanches 15h - Salle des fêtes</i>

## SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>3</b>
<b>INFOS</b>	<b>4</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>6</b>
<b>DOSSIER</b>	<b>8</b>
<b>ÇA BOUGE À CHAMPVANS</b>	<b>10</b>
<b>ACTUALITÉS</b>	<b>11</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>12</b>
<b>LOISIRS &amp; CULTURE</b>	<b>13</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>14</b>

### CHAMPVANS Infos

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD  
Conception & mise en page : Secrétariat de mairie  
Photos : Mairie de Champvans sauf crédits cités  
Impression : DAVID GRAPHIC - 800 ex.  
Dépôt légal : 11/02/1989

**Le cimetière à la Toussaint 2024**

Mairie - 2, rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - ☎ 03 84 72 03 69 - ✉ [mairie@champvans.fr](mailto:mairie@champvans.fr)  
Secrétariat : Lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h



À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères et chaleureux. Que 2025 soit une année riche en bonheur, en santé et en succès pour chacun d'entre vous.

Cette période est l'occasion de faire le bilan des mois écoulés et de se projeter vers l'avenir. Ensemble, nous avons su relever des défis et travailler sur les projets structurants qui nous tiennent à cœur.

L'un des enjeux majeurs de cette année sera la poursuite, avec Nexity, de la commercialisation des 22 premières parcelles, libres de constructeur. Les premiers contacts, malgré la conjoncture, sont plutôt encourageants.

Ce projet ambitieux de nouveau quartier, n'a pas simplement pour but d'accueillir une nouvelle population. Sa vocation est aussi de permettre à nos séniors qui subissent une perte d'autonomie de rester dans de bonnes conditions, dans des chambres spacieuses, le plus longtemps possible sur notre Commune. Les nouvelles sont excellentes à ce sujet, car le conseil municipal a délibéré en décembre pour céder à la société « Ages & Vie » une parcelle de 2664 m<sup>2</sup> destinée à recevoir la construction de 2 grandes maisons accueillant chacune 8 séniors en colocation. Ce nouveau service est, dans le parcours résidentiel, une étape entre le domicile individuel et l'EHPAD. Ce projet à taille humaine veillera à ce que nos aînés soient accueillis dans un cadre de vie adapté et chaleureux. Il est aussi créateur d'emplois.

Le second enjeu de l'année à venir sera de tendre vers notre objectif de produire plus d'électricité solaire que les Champvannais n'en consomment. Comme vous le savez, nous menons trois projets en parallèle : la couverture de la plupart de nos bâtiments communaux, l'installation d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes et l'implantation d'un parc photovoltaïque sur

l'ancienne décharge. Pour les deux premiers projets, les études sont en cours et les permis de construire bientôt déposés pour une construction dans l'année. Le troisième projet est sur un pas de temps plus long, les études environnementales viennent de débuter et l'installation est prévue d'ici trois ans.

Après notre quasi-autonomie en production de chaleur grâce à nos chaudières à bois déchiqueté, ces nouvelles initiatives en matière d'énergie durable ne représentent pas seulement une avancée vers une municipalité plus verte, elles nous permettront également de générer des recettes non négligeables après un retour sur investissement relativement court.

Le troisième enjeu, est lui aussi lié à l'environnement. J'ai le grand plaisir de vous annoncer que notre commune vient d'être désignée lauréate exemplaire du programme Territoire Engagé pour la Nature (TEN) avec 16 autres collectivités. Cette reconnaissance du travail effectué toutes ces dernières années en matière de protection de l'environnement n'est pas qu'un simple label, c'est aussi une manière de nous engager durablement dans un programme pluriannuel en faveur de la biodiversité, une véritable feuille de route pour les années à venir. Être TEN permet aussi de bénéficier de l'expertise de tout un réseau pour monter en compétence et de nous faciliter l'accès à différents financements.

Nous sommes convaincus que toutes ces actions contribueront à rendre encore plus attractive notre commune tout en faisant en sorte que chacun puisse s'épanouir dans un environnement préservé, quel que soit son âge.

**Dominique MICHAUD**  
Maire de Champvans  
Vice-président du Grand Dole

## *Notre commune vient d'être désignée lauréate exemplaire du programme Territoire Engagé pour la Nature*



[www.champvans.fr](http://www.champvans.fr)



[www.facebook.com/champvans.fr](http://www.facebook.com/champvans.fr)



**Appli Intra Muros**

## ÉTAT-CIVIL



### Naissances

Louise GONCALVES, née à Dole le 23 octobre  
Nelson FAIVRE, né à Dijon le 23 novembre



### Mariages

Bénédicte MUTIN et Cyril MAIRET, le 28 septembre



### Décès

Marie-Thérèse MATKOVIC née LACOUR, 79 ans,  
le 2 novembre

Marie-Louise CHAMARANDES née DOUARD,  
87 ans, le 29 novembre

Roger RAGAIN, 94 ans, le 6 décembre

Christiane SCHELL née MONTMORY, 78 ans,  
le 10 décembre

Micheline CRETET née HURTARD, 89 ans,  
le 14 décembre

## REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des séniors a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre. Ce fut l'occasion d'intéressantes rencontres. Les 140 personnes présentes ont apprécié le repas concocté par notre boucher-traiteur MORIZOT accompagné de la boulangerie GERRIET. Merci à Sylvie DUCUGNON pour l'organisation et aux membres du CCAS, du Conseil Municipal et à la section 3C du Foyer Rural pour la préparation et la décoration.



A droite, la doyenne de Champvans, Georgette PERRET, 98 ans ! en compagnie de D. Michaud et S. Ducugnon, ci-dessus l'équipe de Mathieu MORIZOT au grand complet !

## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Synthèse des dernières délibérations  
Retrouvez l'intégralité en Mairie ou sur [champvans.fr](http://champvans.fr)

### Conseil du 13 novembre 2024

- Approbation des tarifs communaux : location de salles, concessions de cimetière, affouage...
- Budget communal : décision modificative n°2. Transfert du crédit de 4 000 € entre compte D 2151 : Réseaux de voirie et le compte R 2031 : Frais d'études.
- Engagement Liquidation et Mandatement des Dépenses Investissement M14 - Commune et Forêt en 2025 dans la limite du 1/4 des crédits ouverts en 2024.
- Travaux Écoles 2025 : Aménagement de l'espace de confinement, mise aux normes sécurité et PMR des portes, isolation et rénovation de la classe Nord : plan financement et demande de subventions. Montant des travaux 51 900 € HT, subventions DETR et FIDP espérées 20 370 € (39 %)
- Attribution d'une subvention de 540 € au foyer coopératif du collège de Damparis (15 € par élève) 36 champvannais fréquentent le collège.
- Carte Avantage Jeunes : l'âge d'attribution passe de 6 à 24 ans au lieu de 11 à 26 ans précédemment.
- Forêt : Destination des coupes 2025 - Coupes affouagères parcelles 40a, 41a, 41r
- Prolongation du contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) de 6 mois au service technique
- Signature d'une convention 2025-2028 fourrière pour animaux avec la SPA - Coût 1.2 € par habitant/an.

### Conseil du 19 décembre 2024

- Cession de terrain aux Jardins Fontaine d'environ 2 664 m<sup>2</sup> à la société AGES & VIE HABITAT » pour la création de 2 colocations seniors au sein de 2 maisons au prix de 30 € net vendeur le m<sup>2</sup>
- Réfection d'un chemin rural pour les agriculteurs : participation (pour 1/3 chacune) des communes de Champvans, Monnières et de l'Association Foncière de Champvans pour un montant total 12 000 € TTC.
- Personnel : revalorisation des participations à la complémentaire santé (15 €) et à la prévoyance des agents communaux (15 €)
- Forêt : validation du programme des travaux 2025 pour un montant de 8 150 € H.T.
- Écoles : validation du budget 2025. Dépenses d'investissement 1 800 €, dépenses de fonctionnement 17 100 € soit un coût de 125.17 € par enfant (151 élèves)

# 0 800 112 112 : LES SERVICES D'URGENCE VOUS RAPPELLENT !

Les services d'urgence 17, 18, 112 ou 197 utilisent désormais un numéro unique, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.



En effet, des informations essentielles peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous joindre. **Si vous êtes recontactés par les services d'urgence, vous verrez dorénavant le numéro 0800 112 112 s'afficher sur votre téléphone.**

Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais bien celui d'un service d'urgence. Vous pouvez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous. Si vous ne décrochez pas au 1<sup>er</sup> contact et que vous appelez plus tard le 0800 112 112, votre appel aboutira sur un message vocal vous invitant à recomposer le numéro d'urgence.

**Enregistrez dès à présent le 0 800 112 112 dans vos contacts** afin d'être certain d'y répondre le cas échéant.

Les numéros d'urgence restent inchangés



## GRDF CONCESSION GAZ, UNE PREMIÈRE !

### Champvans à la pointe de la dématérialisation avec la signature en ligne de la concession GRDF

Le 29 octobre, Frédéric RAMAUX, Manager de la direction réseaux Est de GRDF et Dominique MICHAUD, Maire, ont innové en signant sous forme dématérialisée le renouvellement de la concession gaz pour trente ans décidée lors du conseil municipal du 25 septembre. Cette signature « en ligne » est une première pour GRDF dont l'objectif est de supprimer tous les supports papier de leur entreprise, un bon geste pour la planète !



## COUPURES D'ÉLECTRICITÉ À RÉPÉTITION, ENEDIS NOUS RÉPOND

Monsieur le Maire,

*Vous avez attiré mon attention sur les pannes ayant récemment affecté votre commune.*

*Conscient et navré des désagréments engendrés chez les Champvannais, je tiens à vous assurer de notre engagement à garantir une qualité de service optimale sur le réseau de distribution publique dont nous avons la gestion.*

*Pour répondre à ces perturbations, des actions spécifiques ont déjà été engagées. En 2023, la commune a subi plusieurs avaries causées par des chutes d'arbres sur les lignes moyenne tension. Afin de réduire ces risques, des travaux importants seront menés en 2025 dans une zone identifiée comme sensible, située à la sortie de Sampans. Ces travaux consisteront à remplacer 360 mètres de réseau aérien 20 000 Volts incidentogènes par 520 mètres de réseau souterrain, pour un investissement de 95 000 €.*

***Au global, c'est plus de 600 000 € qui seront investis en 2025** pour enfouir 4,3 km de lignes en partance du poste source de Champvans et ainsi fiabiliser davantage toute la zone géographique par la réduction des perturbations sur le réseau.*

*Concernant le réseau basse tension, un chantier de renouvellement du réseau souterrain a été réalisé cette année dans le lotissement Champs Fontaine. **Cet investissement de 90 000 € vise à améliorer durablement la qualité de la fourniture d'électricité.** Ce chantier, bien qu'essentiel, a malheureusement rencontré des difficultés de mise en œuvre, et nous en déplorons les perturbations subies par les habitants de ce secteur. Sachez enfin que nous sommes et resterons pleinement mobilisés pour limiter les interruptions de service et renforcer la qualité d'alimentation du réseau électrique de votre commune.*

*Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus sincères.*

Khalid NAJIBE, Directeur Territorial ENEDIS Jura



## VOIRIE : TRAVAUX DE SÉCURISATION

### Une traversée piétons plus sûre rue André Gleitz



Pour sécuriser la traversée des piétons au niveau de l'arrêt de bus rue André Gleitz et du parking du lavoir, la Commune a décidé la mise en place d'une jardinière béton sur une place de parking permettant ainsi une meilleure visibilité pour les piétons et les automobilistes. Pour rappel ce passage piétons se situe dans une zone à 30km/h...

### Changement des boucles magnétiques des feux tricolores



Après plusieurs dysfonctionnements de nos feux tricolores, l'entreprise SPIE de Foucherans a détecté la panne qui venait essentiellement d'un problème au niveau de nos boucles magnétiques. Celles-ci ont été changées et nos feux devraient retrouver leur pleine efficacité. Principe de fonctionnement : grâce à 2 boucles enfouies dans le bitume, le calculateur vérifie que la voiture ne roule pas au-dessus de la vitesse autorisée. Dans ce cas, il passe automatiquement au vert. Si le véhicule roule trop vite, le feu reste au rouge pour l'obliger à s'arrêter.

## UN NOUVEAU JEU AU STADE



Après la mise en place d'une table de ping-pong sur l'aire de jeux, la Commune a investi dans un nouveau jeu pour les enfants de 4 à 14 ans. Le terrassement et l'enlèvement de l'ancien jeu, devenu dangereux, ont été réalisés par les employés communaux. L'installation de la structure a été confiée à l'entreprise AJ3M de Couchey (21).

## CURAGE DE FOSSÉ RUE DE MIARLE



Le fossé n'étant plus fonctionnel, l'entreprise Daubigny a réalisé son curage sur plus de 200 m, permettant ainsi de rétablir une évacuation normale des eaux de ruissellement.

# QUOI DE NEUF DANS LES BÂTIMENTS ?

## La sacristie entièrement rénovée pour 39 027 €

Quelques chiffres...

FENÊTRES & PARQUET  
9 436 €

ÉLECTRICITÉ & CHAUFFAGE  
3 368 €

CHAUFFE-EAU—TOILETTES  
6 089 €

ISOLATION - PEINTURES  
11 431 €

DÉMONTAGE CHEMINÉE  
2 198 €

TOTAL H.T. : 32 522 €



Après le changement des fenêtres, les travaux d'isolation, de peinture, nous avons terminé la rénovation de la sacristie. Elle sera confortable avec toilettes, eau chaude et permettra à la Paroisse d'avoir une salle spacieuse pour ses réunions .

## De petits aménagements pour plus de confort à la maternelle



Installation de casiers à chaussures pour jeunes écoliers, avec de nouveaux porte-manteaux. Nous avons aussi rénové quelques vitres du couloir de la maternelle.

Coût de l'opération : 3 693 € TTC

## Bâtiments de la Cure : entretien de notre parc locatif



Un logement T2 vacant dans les bâtiments de la Cure, dont Grand Dole Habitat a la gestion, a été totalement rénové : murs, plafonds et surtout la salle de bains. Le coût de l'opération : 12 310 € TTC

## Clocher : le grand nettoyage et la lutte contre les pigeons



Le 27 novembre, la société ESTIVALET est intervenue avec un camion aspirateur pour le nettoyage du clocher. Depuis des années, des fientes de pigeons se sont accumulées dans la montée du clocher et sur le dessus du plafond de l'église. Pendant une journée entière 6 m<sup>3</sup> de fientes, de poussière et résidus de ciment ont été aspirés. Après le nettoyage, l'entreprise a procédé à la pose de piques anti-pigeons et de grillage sur les abatsons pour éviter le retour des indésirables. Les travaux se sont achevés par la nébulisation d'un bactéricide fongicide. Le montant de l'opération est de 17 790 € TTC



## LA GENDARMERIE À CHAMPVANS, LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE

Comme tous les ans un compte rendu d'activité est rapporté dans les communes par les responsables de la Gendarmerie



Nous avons souhaité communiquer sur ce sujet pour vous rappeler l'étendue des missions de nos forces de l'ordre et surtout le nombre d'heures consacrées à notre sécurité ou à celle de nos biens.

Champvans étant en zone Gendarmerie, contrairement à Dole et quelques autres communes qui sont en zone Police, c'est la Communauté de Brigade (CoB) de Dole-Tavaux qui est habilitée à intervenir.

L'indispensable présence des militaires de la Gendarmerie sur notre Commune est loin d'être négligeable puisque nous relevons **969 heures (soit en moyenne plus de 2h30 par jour)** de présence dans l'année dont 31 heures consacrées à des actions de prévention.

### LES MISSIONS DE LA COB

#### Sécurité publique

La mission première du gendarme qui sert au sein d'une CoB consiste à préserver l'ordre public, c'est-à-dire à assurer la paix, la tranquillité, la protection et la sécurité dans sa circonscription ou à les rétablir. La prévention de proximité permet d'exercer une présence dissuasive, de déceler tout comportement susceptible de porter atteinte à l'ordre public et d'interpeller les auteurs d'infraction.



#### Police judiciaire

Les militaires des CoB s'impliquent résolument dans l'exercice de la police judiciaire, centré sur la lutte contre la petite et moyenne délinquance, et sont destinés à apporter une réponse aux victimes.

**Chiffres-clés de l'année**  
**74 interventions Délinquance**

14 atteintes aux biens dont  
6 cambriolages - 5 vols liés aux véhicules  
1 destruction ou dégradation

#### Sécurité routière

Contribuant à limiter le nombre de drames sur les routes occasionnés par des comportements irresponsables ou dangereux, la mission de sécurité routière constitue l'une des priorités opérationnelles des CoB qui coordonnent leurs actions avec celles des unités d'appui, tant dans le domaine préventif que répressif.

**Chiffres-clés de l'année**

**55 infractions dont**

5 infractions stupéfiant/alcool

284 heures consacrées à la sécurité routière

1 accident corporel



**17**

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, d'un accident, appelez immédiatement la gendarmerie le 17

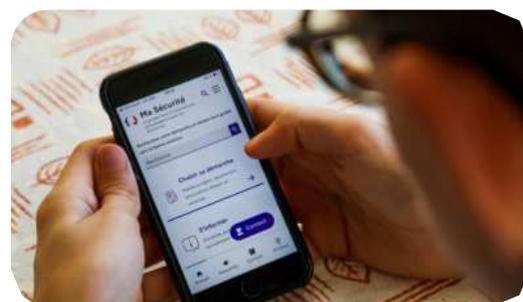
# LE DÉPÔT DE PLAINTE EN LIGNE



**Depuis le 15 octobre, la dépôt de plainte totalement dématérialisée est possible !**



La démarche peut être effectuée sans se déplacer, à condition de s'authentifier via France Connect. Ce service est accessible à tous : particuliers, entreprises, administrations, associations pour des faits commis sur le territoire national. La victime peut déposer plainte à distance, si elle ne connaît pas l'auteur de l'infraction, à la suite : d'un vol (téléphone portable, carte bancaire...), d'un cambriolage, de la dégradation d'un bien (rayure de voiture, graffitis...), d'une escroquerie (hors internet). L'objectif principal de cette démarche est de faciliter le dépôt de plainte sans déplacement ni temps d'attente. Cette plainte ouvrira une enquête pénale au même titre que celle déposée physiquement. En fonction des éléments déclarés, vous pourrez être contacté par un gendarme pour venir compléter votre déclaration en gendarmerie. En cas d'atteinte contre vos biens, pensez à préserver les traces et les indices en évitant de les manipuler pour qu'ils restent exploitables par les enquêteurs.



Depuis la page d'accueil de la plateforme Ma Sécurité, il suffit de cliquer sur « Choisir sa démarche ». Pour tous ceux qui souhaitent un accompagnement personnalisé, un tchat est disponible 24h/24 et 7j/7 avec une prise en charge en moins de 2 mn par un policier ou un gendarme. **Site Ma Sécurité : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr> ou scanner le QR code**



## DES TRAVAUX CHEZ VOUS ? UNE DICT EST OBLIGATOIRE !

**Creuser une tranchée, élaguer un arbre..., la Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) vous permet de connaître les réseaux présents sur votre propriété et d'éviter ainsi de les endommager**

La réglementation en vigueur vous impose de réaliser cette démarche préalable afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone de votre chantier.

Attention : L'absence de déclaration fait courir des risques à vous-même, à votre entourage et à l'environnement. En cas de manquement, des sanctions sont prévues.

Grâce à l'espace réservé aux particuliers :



vous pourrez faire votre déclaration gratuitement, avant vos travaux. Vous obtiendrez en retour par les entreprises et collectivités qui exploitent les réseaux des informations et des plans pour mener votre projet en toute sécurité. Rendez-vous sur le site,

Cliquez sur :

**JE DÉCLARE MON CHANTIER**

Choisissez :

**DT-DICT Conjointe**

Localisez et déclarez vos travaux puis envoyez votre demande aux exploitants de votre secteur qui s'affichent.

Vous recevrez ensuite les plans et les recommandations, et aurez la preuve de votre démarche.

Lien vers le site : <https://www.declarermonchantier.fr/>



## BIENVENUE À TRIDOO !



Depuis quelques mois, l'entreprise TRIDOO, spécialisée dans le tri des déchets des professionnels, est installée sur la dynamique ZAE de la Gare. Une déchèterie pro est aussi aménagée.

### TRIDOO, quèsaco ?

Entrepreneurs dans le domaine du paysage Laurent et Francis CUINET sont confrontés au problème de la gestion des déchets. Ne trouvant pas sur le marché une solution satisfaisante et après mûre réflexion, ils ont décidé de se diversifier en créant une nouvelle activité de collecte et de traitement des déchets professionnels. C'est la naissance de TRIDOO.



### Une benne innovante

Ils ont inventé **une benne compartimentée et couverte** puis déposé un brevet. Leur constat est que les bennes ouvertes sont souvent remplies de 8 à 12 tonnes d'eau et que le contenu est mélangé. Des déchets humides et mélangés sont quasiment impossibles à recycler. De plus, lorsque le vent souffle, les plus légers s'envolent créant de la pollution aux alentours. L'idée est de protéger les déchets et de les compartimenter en fonction des filières de recyclage. **Une benne de 35 m<sup>3</sup> mise en location dans l'entreprise peut recevoir jusqu'à 4 types de déchets différents.** Chaque compartiment (15m<sup>3</sup>/10m<sup>3</sup>/10m<sup>3</sup> (ou 2 x 5 m<sup>3</sup>)) est affecté à un déchet en fonction des besoins du client. A

l'enlèvement, un contrôle du taux de remplissage par compartiment est effectué, ce qui détermine la facturation. Les entreprises utilisatrices de la REP PMCB\* (voir encadré) paient uniquement la location de benne et le transport, le coût de traitement des déchets est gratuit. Les bennes sont ensuite dirigées vers la déchèterie Pro pour y être pré-triées.

### Une déchèterie Pro

La plateforme n'accueille pas seulement les bennes compartimentées, c'est aussi un site de transit, de regroupement et une déchèterie professionnelle. Les déchets qui rentrent en mélange sont pré-triés ils sont ensuite valorisés dans une filière spécifique. Ceux qui n'ont pas pu être triés (Déchet Industriel Banal – DIB) sont dirigés vers le centre de tri de l'Hôpital du Grosbois (Doubs) où ils subissent un tri manuel. Le déchet ultime est collecté après 5 passages devant les opérateurs pour être valorisé énergétiquement en chaufferie ou cimenterie. **Il n'y a aucun enfouissement de déchet.**



### Qui peut bénéficier de la déchèterie Pro ?

La création de cette déchèterie permet aux artisans qui ne génèrent pas suffisamment de déchets d'avoir une solution dans le bassin dolois avec de larges horaires d'ouverture et sans temps d'attente. Il existe 2 filières :

- Filière bâtiment, entreprises déclarées sur l'application ValoDépôt (REP PMCB) : L'artisan fait peser son chargement, il dépose ses déchets dans les casiers prévus à cet effet.
- Hors REP PMCB (Toutes les autres entreprises et collectivités) : Pesée et facturation en fonction du traitement des déchets.

### Pourquoi une implantation à Champvans sur la ZAE de la Gare ?

Jean-Luc BACLET et les responsables de TRIDOO ont la même vision du développement des entreprises. La rencontre de ces véritables entrepreneurs a permis rapidement de trouver des synergies. C'est ainsi que Champvans a été l'un des 1<sup>er</sup> site franchisé, 45 bennes sont actuellement en location dans le secteur.

### Qu'est-ce que la REP PMCB ?

Il s'agit de la Responsabilité Elargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment ou REP Bâtiment. C'est un système de gestion des déchets basé sur le principe du « pollueur payeur ». Le mécanisme est simple : une **écocontribution** est ajoutée au prix de vente des produits et matériaux, collectée par les fabricants puis reversée à des éco-organismes agréés par l'État qui ont pour mission d'organiser la **prise sans frais des déchets triés et leur valorisation**.

Agence TRIDOO de Champvans : 36, avenue de la Gare - ☎ 03-39-52-00-66 ou 06-80-61-12-30

✉ bureau@tridoo39100.fr - 🌐 tridoo39100.fr - ⌚ Ouverture : de 7h à 12h et de 13h30 à 18h

# INAUGURATION DU PONT SNCF RUE DE MONNIÈRES

Après l'inauguration du 31 novembre, le pont a été remis en service le 3 décembre

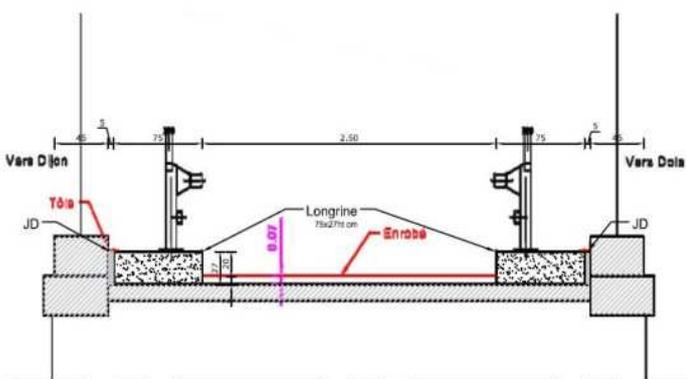
Photo : D. LABRUIT



*Dominique CHALUMEAUX, Vice-Président du Conseil Départemental, Jean-Baptiste GAGNOUX, Vice-Président du Conseil Départemental, Hugues ALLADIO, Sous-Préfet, Patrick VIVERGE, Maire de Monnières, Dominique MICHAUD, Maire de Champvans, Christine RIOTTE, Conseillère Départementale.*

C'était un véritable plaisir d'inaugurer cet ouvrage d'art et encore plus de le rouvrir à la circulation. Ce pont-route a été construit en même temps que la voie ferrée Dijon/Vallorbe en 1854. Il a été percuté par un véhicule le 26 janvier 2022 ce qui a provoqué la chute d'une partie du parapet en bord de voie et le déplacement de la partie restante. Par chance, aucune victime n'est à déplorer et aucune lourde pierre n'est tombée directement sur la voie sur laquelle 40 trains circulent par jour à 140 km/h... 3 années avant de pouvoir réutiliser cet équipement très utile à nombre d'entre nous fut une période longue mais elle a été nécessaire pour résoudre toutes les difficultés que nous avons rencontrées. Il est vrai que nous aurions pu nous contenter de reconstruire à l'identique mais nous avons fait le choix de « profiter » d'une réparation pour remettre en conformité totale l'ouvrage et ses accès. A travers les aménagements réalisés, nous avons voulu renforcer la sécurité des trains et des véhicules pour maintenir ce pont durablement en état.

## Une largeur de 2.50 m, pourquoi ?



Nous avons été contraints de limiter le passage à 2.5 m pour interdire la circulation de véhicules de plus de 3.5 tonnes (cette limite était trop souvent dépassée). Ce calcul initial correspondait à un convoi de chevaux tirant un lourd chariot.

### Quelques chiffres ...

#### DEPENSES

Maîtrise d'œuvre et travaux  
133 278 € HT

**Commune : 97 072 € HT**

Assurance : 48 206 € HT

#### RECETTES

État : 27 322 € (28 %)

Département : 10 000 € (10 %)

Grand Dole : 22 768 € (23 %)

**Fonds propres Commune**

36 983 € (28 %)

## ICI COMMENCE LA MER !

### Les avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles



Contrairement aux idées reçues, les grilles d'avaloirs qui collectent les eaux pluviales de voiries ne sont pas des bouches d'égout. La majorité des avaloirs est raccordée au réseau d'eaux pluviales. Ce collecteur rejoint le ruisseau de la Bazerotte puis la Saône et enfin la Méditerranée qui vous accueillera pour vos baignades d'été. Près de 80% des déchets retrouvés en mer sont d'origine humaine.

Ainsi **les mégots et autres déchets** (déjections animales, solvants, peintures et autres déchets plastiques) **jetés près des avaloirs d'eaux pluviales finissent dans le milieu naturel** sans être traités en station d'épuration.

### Notre station d'épuration n'est pas adaptée pour recevoir tous types d'effluents

C'est une installation qui a pour objectif d'assainir les eaux usées domestiques et les eaux pluviales avant de les rejeter dans le milieu naturel. Pour ne pas polluer ce milieu fragile, les eaux usées sont nettoyées de leurs nombreuses impuretés : matières solides, excréments, huiles et toutes substances dissoutes. Les hydrocarbures et leurs dérivés (Huiles, restes de peinture ou pesticides, détergents, diluants, décapants, ...), tous ces toxiques pour l'environnement ne doivent absolument pas être déversés dans le réseau d'eaux usées (et encore moins dans le pluvial). **Leur forte concentration induit une pollution des rejets.**

### Huiles et produits toxiques : comment s'en débarrasser ?

Simplement les emmener en déchèterie, sans les mélanger, dans des récipients étanches et fermés. Ils seront orientés vers des filières spécialisées qui les traiteront en fonction de leur nature : des filières existent pour tous ces produits. Ce geste de bon sens évitera bien des pollutions, et permettra à la collectivité de financer de nouveaux équipements grâce aux économies faites sur le nettoyage des pollutions.



<https://www.sictomdole.fr/>

**Le saviez-vous ?**  
Un mégot de cigarette peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau et mettre 25 ans pour se décomposer.

*Pollution du ruisseau de la Bazerotte en septembre 2024*



### ALERTEZ NOUS D'UNE POLLUTION !



Si vous êtes témoin d'une pollution, d'un dépôt sauvage ou de débris, vous pouvez nous le signaler à l'aide de **L'application Intra-Muros Champvans**. Cliquez sur l'icône « Signalez », l'application géolocalise l'endroit où vous vous trouvez, vous pouvez rajouter un commentaire ou une photo. Cette alerte nous permet d'intervenir plus facilement, car il est parfois compliqué de décrire où se situe le dépôt, en forêt notamment. Merci pour votre sens civique !



## MARCHÉ DE L'ARTISANAT

Le 22 septembre, l'Office de commerce du Grand Dole organisait sa 1<sup>ère</sup> édition du marché de l'artisanat à Champvans



L'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole a renouvelé son opération des marchés de l'artisanat hors Dole afin de promouvoir les métiers de l'artisanat et de mettre à l'honneur les savoir-faire locaux.

C'était l'occasion de découvrir une trentaine d'artisans locaux qui présentaient leurs créations. Bougies artisanales, mosaïques, tourneurs sur bois, maroquiniers, bijoux, décorations, jouets en bois, sculptures. Au cours de la journée : restauration/bar, démonstrations d'artisans, concerts de jazz et démonstration de zumba. Une météo pas particulièrement favorable a perturbé cette belle manifestation, dommage !



## ÉCOLES

Les élèves de la classe CM1-CM2 sont des apprentis poètes, ils vous présentent leur litanie

### La litanie des élèves de Champvans

Sainte Lucile, Faites que la géométrie soit plus facile !  
 Sainte Léonie, Qu'il n'y ait plus de grandes poésies.  
 Saint Clément, Que l'on fasse de l'allemand  
 Saint Arthur, Faites que l'on fasse moins de lecture !  
 Sainte Zoé, Que nous fassions encore des exposés.  
 Sainte Laure, Que l'on allonge les cours de sport !  
 Sainte Laurence, Faites qu'en sport on danse.  
 Saint Simon, Rempartons plein de gallions.  
 Saints Antoine, Romane et Morgane,  
 Faites que notre équipe gagne !  
 Saint Félix, Que disparaissent les préfixes et les suffixes !  
 Saintes Anaïs et Maëlys, Qu'il n'y ait pas mille exercices.  
 Saint Maël, Qu'il y ait beaucoup d'arts visuels.  
 Saint Baptiste, Que l'on devienne des artistes !  
 Sainte Jeannette,  
 Faites qu'il n'y ait plus la queue pour les toilettes.  
 Sainte Elise, Que la maitresse, nous donne des friandises.  
 Saints Mathys, Mathis, Faites que l'on réussisse.  
 Saints Luna, Giulia et Noah, Que l'on ait tous des A !  
 Sainte Juliette, Faites qu'il y ait moins de pipelettes.  
 Saint Raphaël, Mettez tous les devoirs à la poubelle !  
 Saint Lorenzo, Faites que l'on mange plus tôt.  
 Saintes Alyssa, Leïla et Lina, Que bons, soient tous nos repas.  
 Sainte Solène, Faites qu'à nos récréations, il y ait moins de peine !  
 Sainte Clélie, Qu'on ait tous des amis.  
 Sainte Emy, Que nos sorties soient infinies !  
 Sainte Nadège, Faites, que plus souvent, il neige.  
 Saint Hugo, Que l'école se finisse plus tôt !

Classe de CM1-CM2

Bienvenue  
à la médiathèque  
Raymond  
LEFEVRE

## MÉDIATHÈQUE

Jeux timbrés sur l'histoire de  
l'aéronautique et l'aérospatiale

Lundis 27 janvier & 24 mars, de 17h30 à 18h30

pour tous dès 8 ans sur inscription

Contact : sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr - ☎ 03 84 71 53 75

Apéro des Lecteurs « Vers l'infini et au-delà »

Lundi 10 mars de 18h à 20h

pour tous publics dès 12 ans, sur inscription.

Deux romans mis en avant, de Maud Simonnot et de Julien Sandrel, pour faire un pont entre l'astronomie au XVII<sup>ème</sup> avec Tycho Brahé et le recrutement d'astronautes en 2022...

Un rendez-vous traditionnel autour d'une table garnie pour boire et grignoter au fil de la rencontre, qui se termine par la présentation de nouveautés à emprunter, puis des échanges conviviaux à propos de vos derniers coups de cœur de lecteurs et lectrices, mais pensez à vous inscrire sur [mediatheques.grand-dole.fr](http://mediatheques.grand-dole.fr)

Apéro-lectures : lundis 3 février et 7 avril à 18h,  
gratuit, sans inscription, plus de 16 ans



Mercredi 19 mars de 14h à 16h

Atelier d'écriture

"Le volcan du Printemps !"

Pour le Printemps des Poètes 2025, lors d'un atelier festif, présentation de calligrammes célèbres et on vous propose d'en écrire ensemble, de 7 à 107 ans, ou d'en réaliser à partir de textes choisis autour du thème du ciel et de l'espace.

pour tous publics dès 7 ans - sur inscription

Toutes les infos, toutes les animations :  
<https://mediatheques.grand-dole.fr> - ☎ 03 84 71 53 75

# ASSOCIATIONS



## FOYER RURAL

Pour tout renseignement sur les activités des différentes sections :

Martine MIGNOT - 07.67.44.46.22

<http://foyruraldechampvans.dujura.com>



## Le Foyer pour le Téléthon 2024

Trois animations différentes et joyeuses en novembre au bénéfice du Téléthon : La Soirée Beaujolais, le concert des Baloo's Brothers et le cabaret ados/adultes.

Une tombola et la traditionnelle vente d'escargots et huîtres au centre du village complétaient le don adressé à l'AFM Téléthon.

Nos remerciements à tous, municipalité, partenaires, donateurs, bénévoles et artistes !



Le cabaret ados-adultes



Le concert des Baloo's Brothers



Après l'effort, le réconfort ! Les coureurs du CAC 39 au stand huîtres et escargots du Téléthon



## CAC 39

L'année 2024 s'achève. Depuis le début de la saison sportive c'est-à-dire septembre, de nouveaux adhérents ont rejoint le club.

Nous avons organisé un loto le 2 novembre à la salle des fêtes de Champvans, ce fut de nouveau une belle soirée. Ce qui nous permettra de financer une partie de notre course au printemps prochain.



En effet nous reconduisons le Trail du Loup Garou qui aura lieu le samedi de Pâques, le 19 avril 2025 au stade de Moissey.

3 courses :

- 12 km au tarif de 12 €, départ 14h30
- 20 km au tarif de 22 €, départ 14h, toutes 2 identiques à la première édition
- Une nouvelle de 28 km au tarif de 33 €, départ 13h30.

Et bien entendu, deux marches en autonomie sont également au programme 5 et 12 km au tarif de 5 €, départ en horaires libres de 12 h à 14 h.

Un euro à chaque inscription course sera reversé au jeune Martin de Champvans.

Pour tout contact : SANTOS William, président - 06 19 32 15 74  
<https://www.facebook.com/champvansamicalcoureur>

## LA CLÉ DES CHANTS



La chorale La clé des chants a repris son activité le mardi 3 septembre 2024.

La chorale prépare activement son nouveau projet musical sous le thème des comédies musicales.

**4 représentations sont prévues au printemps 2025**

Samedi 26 Avril à 20h - Salle des fêtes de Champvans

Dimanche 11 mai à 17h - Salle des fêtes de Saint-Aubin

Samedi 24 mai à 20h - Salle des fêtes de Damparis

Samedi 14 Juin à 20h - Salle des fêtes de Mont-s/s Vaudrey

Une animation sons et lumières accompagnée de nos 4 musiciens professionnels sur ces 4 représentations.

**Sans oublier nos manifestations annuelles**

Loto le 5 janvier animé par Brigitte Jacquot

**Salon Vins et Saveurs**

**14<sup>ème</sup> édition : 1<sup>er</sup> et 2 mars**

à la salle des fêtes de Champvans, une vingtaine d'exposants vous proposeront de déguster leur produits locaux venant de différentes régions de France.



<https://www.facebook.com/lacledeschantsChampvans>

✉ [lacledeschantschampvans@gmail.com](mailto:lacledeschantschampvans@gmail.com)

Gaëlle POUPEAU, présidente : 06.86.10.24.79



# COMITÉ DE JUMELAGE



Les 27, 28 & 29 septembre, le Comité de Jumelage a eu la joie de recevoir ses correspondants et amis de Hüffenhardt. La durée du séjour a été modifiée par rapport aux années précédentes, la nouvelle formule se déroule sur 3 jours. Débutant le vendredi soir, elle permet

## LES COPAINS DE LA TRAVERSÉE



La Traversée du Grand Dole a eu lieu les 21 & 22 septembre 2024

Cette année nous avons pu aider la famille de Ness et d'Astré. Les marches portaient de Crissey, Choisey et Champvans.

L'année 2025 sera la 18<sup>ème</sup> édition et nous passerons dans plusieurs communes. Elle se déroulera le 2<sup>ème</sup> week-end de septembre. Nous souhaitons reprendre la randonnée soupe avec le CAC39. Ceci pour faire vivre et animer la commune de Champvans. Venez nombreux.

<https://www.copains-traversee-grand-dole.fr/>



de passer plus de temps avec les familles. Le dimanche matin, l'ensemble des participants s'est retrouvé vers 9h sur le parking à la Maison Médicale puis s'est rendu à Salins-les-Bains pour une visite de la Grande Saline suivie d'un repas convivial à l'Hôtel des Bains. Hélas, tout a une fin et c'est le cœur lourd que nous nous sommes quittés. Notez déjà notre prochain rendez-vous :

**Puces et foire artisanale - Dimanche 20 avril 2025**  
Salle des fêtes de Champvans



## B JAZZ big band

Pari 2024 réussi pour le B. Jazz big band qui a su garder la flamme allumée « Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble » Notre groupe aurait pu adopter la devise des Jeux olympiques... si notre chef avait été d'accord...

Plus vite ? "Non ! Gardez le rythme ! " Plus haut ? « Restez dans la bonne tonalité ! » Plus fort ? « Respectez les nuances ! » Mais grâce à un échauffement hebdomadaire, notre collectif a quand même encore gagné cette année l'épreuve de la convivialité.

Nous espérons que cela s'est senti le 22 septembre au Marché de l'artisanat. Les organisateurs avaient prévu une scène abritée et nous avons pu jouer dans de bonnes conditions. Nous avons pris grand plaisir à proposer notre répertoire aux personnes présentes. Si la météo était un peu tristounette et qu'elle n'a pas gagné de médaille d'or, le public nous a en revanche réservé un accueil chaleureux. En 2025, nous débiterons l'année par notre traditionnelle



### Soirée Cabaret

avec un groupe invité de qualité, rendez-vous

**Samedi 15 mars**

à la salle des fêtes

Réservations au 03 84 82 39 46  
(voir affiche en dernière page)

En attendant, pour commencer 2025 sans faux-départ, tous les musiciens vous présentent à ce stade leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.

Trompette, trombone, flûte..., le B. Jazz big band recrute. Profitez de la nouvelle saison pour venir essayer sans engagement, convivialité garantie  
Un concert, une animation ? Contactez-nous  
<https://www.facebook.com/bjazzbigband>  
Contact : Vincent ROULLET 06 27 27 11 98

**JOURNEE de la  
BIODIVERSITE  
BOURSE aux GREFFONS**



**Dimanche 23 février 2025**

9h à 12h30 - 14h à 18h

*Avec la participation des associations :*

- Croqueurs de Pommes Jura Dole et Serre Dole Environnement
- La Ligue pour la protection des Oiseaux de Bourgogne
- Société Mycologique et Botanique doloise
- Les Vignerons du Haut Val d'Amour



LE FOYER RURAL DE CHAMPVANS

**SOIRÉE  
FONDUE**

**25 Janvier 2025 – 19h30**

**Salle des fêtes  
de CHAMPVANS**



**COMPLET**

Adulte : 22 €

Enfant de 6 à 12 ans : 12 € - Enfant moins de 6 ans : gratuit

**Réservation :**

[edith.lavrut@hotmail.fr](mailto:edith.lavrut@hotmail.fr)

Tél : 07.82.57.30.91

Site internet du Foyer Rural :  
<http://foyeruraldechampvans.dujura.fr>

D.J : Cyril MONANGE

Imprimé par nos soins

SALLE DES FÊTES DE  
**Champvans (39)**

2025

**Vins &  
saveurs**

Samedi  
**1 MARS**  
14H à 19H

Dimanche  
**2 MARS**  
10H à 17H

**6€**

avec le verre offert

[www.facebook.com/lacledeschantsChampvans](https://www.facebook.com/lacledeschantsChampvans)

**DÉGUSTATION, VENTE, RESTAURATION RAPIDE**

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé et à consommer avec modération.

Ne pas jeter sur la voie publique

**SOIRÉE  
CABARET**

Le  
**B JAZZ  
big band**

et leurs invités



Samedi 15 mars 2025



20h17



10€

Salle des fêtes - CHAMPVANS



Buvette et pâtisseries



Réservation : 03.84.82.39.46